



N/Réf.: 20/1341 B-sd
Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 22 octobre 2020

CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

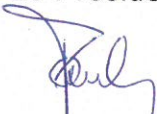
Wiltz, jeudi, le 12 novembre 2020, à 10.00 heures,
dans la salle du syndicat d'initiative au château de Wiltz.

(Parking supermarché Match gratuit)


d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,


(PAULY Charles)

Le Secrétaire,


(DRAUT Serge)



- Veuillez-vous munir de votre **masque de protection**.
- Pour bien pouvoir organiser la réunion, veuillez, dans la mesure du possible, **informer M. DRAUT** au préalable si vous pourrez **assister à la réunion**.
- Les membres du comité qui désirent prendre part au **déjeuner en commun** voudront svp. aussi le **communiquer à M. DRAUT jusqu'au 9 novembre au plus tard**.



ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 12 novembre 2020

Séance à huis clos

- 1° Promotion d'un fonctionnaire au niveau supérieur de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe technique [dans le grade11].

Séance publique

- 2° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 24 septembre 2020.
- 3° Prolongation de la période de stage d'un fonctionnaire dû à la crise COVID-19.
- 4° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2018.
- 5° Projets :
 - a. 16499 : Installation « photovoltaïque » à Useldange – vote d'un devis supplémentaire ;
 - b. 21494 : Nouveau système de sécurité pour les réservoirs régionaux – vote des projet et devis ;
 - c. 21410 : Réaménagement des alentours du bloc E à Useldange – vote des projet et devis ;
- 6° Budget rectifié 2020 et budget 2021.

Annexes: Les pièces à l'appui du point 2 de l'ordre du jour.

Le rapport concernant le bilan et le compte de profits et pertes de 2018 ainsi que la réponse du bureau (point 4) vous parviendront par courrier électronique après la réunion du bureau du 28 octobre 2020.

La préparation du budget rectifié 2020 et du budget 2021 (point 6) vous parviendra en PDF par courrier électronique.